



DEPARTEMENT du NORD
 Commune de **FOURMIES**
 (N° Insee: 59 249)

MODIFICATION N°3

Plan Local d'Urbanisme
 Document n°4

PLAN DE ZONAGE

Planche N° 4/4
 Echelle 1/1000

LEGENDE

--- Limite de secteur
 A Limite de zone

DEFINITIONS DES ZONES

UB - Zone urbaine correspondant à un secteur à haut niveau d'équipements publics et comprenant des immeubles de logements collectifs

UBi - Zone urbaine péri-centrale comportant de l'habitat et des activités

- UBi1 - Secteur comportant de l'habitat et des activités, situé en zone inondable d'aléa faible
- UBi2 - Secteur comportant de l'habitat et des activités, situé en zone inondable d'aléa modéré
- UBi3 - Secteur comportant de l'habitat et des activités, situé en zone inondable d'aléa fort

UC - Zone urbaine périphérique comportant un bâti résidentiel aéré et des activités non résidentielles

- UCi1 - Secteur comportant un bâti résidentiel aéré et des activités non nuisantes, situé en zone inondable d'aléa faible
- UCi2 - Secteur comportant un bâti résidentiel aéré et des activités non nuisantes, situé en zone inondable d'aléa modéré
- UCi3 - Secteur comportant un bâti résidentiel aéré et des activités non nuisantes, situé en zone inondable d'aléa fort

UE - Zone destinée à accueillir des activités industrielles, artisanales, commerciales, hôtelières ou de services

- UEi1 - Secteur destiné à accueillir des activités industrielles, artisanales, commerciales, hôtelières ou de services, situé en zone inondable d'aléa faible
- UEi2 - Secteur destiné à accueillir des activités industrielles, artisanales, commerciales, hôtelières ou de services, situé en zone inondable d'aléa modéré
- UEi3 - Secteur destiné à accueillir des activités industrielles, artisanales, commerciales, hôtelières ou de services, situé en zone inondable d'aléa fort

UF - Zone destinée à recevoir des activités industrielles et artisanales

- UFi1 - Secteur destiné à recevoir des activités industrielles et artisanales, situé en zone inondable d'aléa faible
- UFi2 - Secteur destiné à recevoir des activités industrielles et artisanales, situé en zone inondable d'aléa modéré
- UFi3 - Secteur destiné à recevoir des activités industrielles et artisanales, situé en zone inondable d'aléa fort

△ - Zone non équipée et protégée au titre de l'activité agricole

N - Zone naturelle soumise au risque inondation de l'Helpe Mineure, zone d'expansion de crues

Indice "c" correspondant au linéaire commerçant à protéger.